

L'AGENCE COLONIALE FRANÇAISE (1923-1940)

Barthélémy ROBAGLIA, président

Né à Sceaux (Seine), le 8 juillet 1867.

Fils d'Antoine Dominique Robaglia, officier de carrière, et de Sophie Walther.

Frère de Georges Antoni Jean Robaglia (1861-1895), chevalier de la Légion d'honneur du 30 octobre 1884 : enseigne de vaisseau embarqué sur l'*Aspic* (bataille navale de Fou-tchéou).

Marié à Paris, le 28 octobre 1899, avec Joséphine Bengold. Dont :

- Jacques (Paris VIII^e, 13 août 1900-Boulogne-Billancourt, 5 août 2004) ;
- Simonne (Paris VIII^e, 18 juin 1902-23 décembre 1904).

École navale.

Chef de la mission hydrographique sur le Mékong entre Kratié et Khône (1893-1894).

Commissaire du gouvernement à Khône (Laos)(9 juillet 1895-31 janvier 1896).

En congé sans soldé de la marine (juillet 1898), démissionnaire (12 mars 1900) : au service de la Société des génératrices inexplosibles brevetés Niclause.

Administrateur des *Tramways électriques d'Hanoï* (nov. 1899),

du *Chemin de fer franco-éthiopien de Djibouti à Addis-Abeba* (1920).

des *Chaux, ciments et matériaux de construction au Maroc* (1923),

de la Compagnie générale des chemins de fer vicinaux (groupe Empain)(1926),

de la *Compagnie agricole sud-indochinoise* (déc. 1926),

président de la *Compagnie française de la Mocupia* (Venezuela)(ca 1930),

administrateur (ca 1930), puis président des Chemins de fer économiques du Nord (groupe Empain).

Conseiller municipal de V^e arrondissement de Paris et conseiller général de la Seine (1911).

Vice-président de la Ligue maritime et coloniale française (1921)

Président du conseil général de la Seine (1922-1923).

Député de Paris (1924-1928).

Commandeur de la Légion d'honneur du 6 sept. 1920 : capitaine de frégate de réserve.

Décédé à Paris XIV^e, le 18 octobre 1941.

Albance Auguste (« Alban ») LAIBE

Né à Tergnier (Aisne), le 17 juin 1881.

Fils d'Auguste Louis Joseph Laibe, aide-comptable, et d'Adolphe Olympe Goret.

Marié à Paris VII^e, le 31 janvier 1914, avec Marie Julie Crouvelte.

Polytechnicien.

Dénoncé par l'Association antimaçonnique de France (1908).

Chevalier de la Légion d'honneur : membre de la mission Niéger ([étude du transafricain](#)) (*JORF*, 12 juillet 1913).

Cité à l'ordre de l'armée (27 juillet 1915).

Gazé (11 avril 1917).

Administrateur de La Concentration, société d'études et de réalisations, Paris (1920),

de la Société française de navigation rhénane (mars 1921)(même siège que la précédente),

président de La Celtic (1923) : machines à écrire (brevets des moteurs Salmson),

administrateur de la [Société des Caoutchoucs du Gabon](#) (janvier 1926),

de la [Société agricole de Baria](#) (1927-1934).

et de l'[Union industrielle africaine](#), Brazzaville (1928).

Relaxé dans l'affaire de l'introduction en Bourse des [Vignobles de Zayana](#) (1932).

Candidat à la délégation du Soudan au Conseil supérieur des colonies (1936).

...

Officier de la Légion d'honneur du 2 janvier 1928 : chef d'escadron au 186^e R.A.

Décédé à Viry-Châtillon, le 18 juillet 1956.

• *Alban Laibe : un officier au pays des hommes voilés*, Mémoires d'hommes, Paris, 2007. D'après ses notes prises au Sahara.

17 juin

(*Archives commerciales de la France*, 27 juin 1923)

Paris. — Formation. — Soc. dite L'AGENCE COLONIALE FRANÇAISE, 17, Duphot. — 250.000 fr. — A. *Parisiennes*. (Pub. du 12 juin 1923.)

Annuaire industriel, 1925 :

AGENCE COLONIALE FRANÇAISE, 17, r. Duphot, Paris, 1^{er}. T. Louvre 45-27. Rédaction (imprimerie). T. Cent. 46-38. Conseil d'adm. : Prés. M. Barthélémy Robaglia, commandeur de la Lég. d'hon., cap. de frégate de réserve, vice-prés. de la Ligue maritime et coloniale, anc. prés. du conseil général de la Seine ; adm.-délégué : M. Alban Laibe, chev. de la Lég. d'honn., ancien élève de l'École polytechnique ; adm. : MM. Victor Cambon, publiciste, prés. du Groupe des anc. élèves de l'École centrale de

Paris ; le général Raynal ¹, de l'artillerie coloniale, off. de la Lég. d'honn. ; Paul Simoni ², off. de la Lég. d'hon., anc. gouverneur des Colonies, vice-prés. du Comité de l'agriculture, du commerce et de l'industrie de l'Indochine ; et Henri Tailleur ³, chev. de la Lég. d'hon., ind. Agents et correspondants à : Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Le Havre, Lille, Nancy, Strasbourg, Londres, Anvers, Rotterdam, [Alger](#), [Tunis](#), [Rabat](#), [Casablanca](#), Le Caire, [Dakar](#), [Beyrouth](#), [Saïgon](#).

Organe quotidien du soir d'informations politiques, économiques et financières. L'Agence coloniale française publie un bulletin hebdomadaire : *La Semaine coloniale*. (586-49418).

Dans la Légion d'honneur
(*Les Annales coloniales*, 6 août 1925)

MINISTERES DES COLONIES

Sont nommés chevaliers (au titre civil)

Miquel (Jean-Abel), directeur général de l'Agence coloniale française et de la *Semaine coloniale* : 7 ans 3 mois de services militaires, 6 campagnes de guerre, 1 blessure. Titres exceptionnels : a, depuis près de seize ans, préconisé la mise en valeur intensive de nos possessions d'outre-mer et grandement contribué, par son activité incessante, par la parole et par la plume, à la propagande et à l'expansion coloniale. A pris une part très active et très utile à toutes les manifestations coloniales (foires, congrès), et notamment à l'Exposition coloniale, industrielle et commerciale de Strasbourg.

AEC 1926/955 — L'Agence coloniale française, 17, rue Duphot, PARIS (1^{er}).

Tél. : Louvre 45-27. — R.C. Seine 29.213.

Capital. — Société anon., fondée en 1923, 500.000 fr. en 1.000 actions de 500 fr.

Objet. — Office de documentation coloniale ; renseignements économiques, commerciaux et financiers ; publicité financière et commerciale ; service de dépêches à la presse. La société publie : 1^o un bulletin quotidien « Agence française et coloniale » ; 2^o une revue hebdomadaire « La Semaine coloniale ».

Conseil. — MM. Barthélémy Robaglia, présid. ; Alban Laibe, admin.-dél. ; Paul Simoni, Auguste Raynal, Victor Cambon, Henri Tailleur, Gustave Montégu ⁴, Jacques Robaglia, admin.

17 juin
(*Archives commerciales de la France*, 26 avril 1927)

¹ Camille Auguste Joseph Raynal (1868-1945) : polytechnicien, général de brigade, administrateur de diverses émanations du groupe Sacazan, président de la Banque algérienne de gestion. Voir [encadré](#).

² Paul Simoni (1863-1931) : ancien résident supérieur au Tonkin reconverti dans les affaires.

³ Henri Louis Jules Tailleur (Saint-Seine l'Abbaye, Côte d'Or, 10 novembre 1886-Paris V^e, 26 juillet 1939). Chevalier de la Légion d'honneur du 23 février 1917 : capitaine d'active au 38^e régiment d'artillerie lourde. Président des Moteurs SAMCI (février 1923). Victime d'une escroquerie à la vente de terrains en Azerbaïdjan. Déclaré en faillite comme fabricant d'alcool (juillet 1925).

⁴ Gustave Montégu (1869-1935) : ancien officier de l'infanterie de marine, ami de Raynal qu'il parraina dans la Légion d'honneur, administrateur de sociétés, administrateur délégué des Mines de Béni-Aïcha (Algérie). Voir [encadré](#).

PARIS. — Modification des statuts.— Soc. dite AGENCE COLONIALE FRANÇAISE, 17, Duphot. — 21 mars 1927. — *An. P.*

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

ÉLECTION
d'un délégué au Conseil supérieur des colonies

Déclarations de candidatures
(*Journal officiel de l'AEF*, 1^{er} août 1928)

M. J.-A. Miquel, directeur de l'Agence coloniale française, syndic de la Presse coloniale, membre du Comité directeur du Parti radical et radical-socialiste, domicilié à Paris, 21, rue La-Fontaine, a déclaré, par lettre du 10 mai 1928, être candidat à la délégation de l'A. E. F. au Conseil supérieur des colonies en vue de l'élection du délégué, fixée au 7 octobre prochain par arrêté ministériel du 3 décembre 1927.

L'ÉLEVAGE AU SOUDAN
(*Le Quotidien*, 24 janvier 1931)

C'est le titre d'une très intéressante étude publiée, sous la signature A. D. [Albert Diesnis], parue dans *La Semaine coloniale*, le bulletin hebdomadaire de l'Agence coloniale française.. Nous croyons devoir en tirer les éléments essentiels pour nos lecteurs et en faire apparaître le caractère documentaire et instructif.

.....

LE NUMERO ANNUEL ILLUSTRÉ DE LA SEMAINE COLONIALE
ÉDITION 1931 DE L'EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE
(*Les Annales coloniales*, 18 juillet 1931, p. 4)

Publié par l'Agence coloniale française, ce recueil de 120 pages, édité sur beau papier couché, richement illustré par plus de 150 photographies dont la plupart inédites, a pour but de faire connaître ce que sont nos colonies, protectorats et pays sous mandat à tous les Français qui ignorent généralement nos belles possessions d'outre-mer.

Ce numéro, véritable encyclopédie géographique et économique de nos colonies, est en vente à l'Exposition coloniale, au stand E 24 de l'Agence coloniale française, au prix de 10 fr., dans les librairies coloniales et au bureau du journal, 17, rue Duphot, à Paris.

Il est envoyé contre remboursement à toute personne qui en fera la demande ou contre envoi de la somme de 10 francs.

BIBLIOGRAPHIE COLONIALE

NUMÉRO SPÉCIAL ILLUSTRÉ DE LA « SEMAINE COLONIALE »
(*L'Homme libre*, 17 juillet 1931)

(Le Figaro, 19 juillet 1931)
(Le Petit Provençal, 27 août 1931)

Publié par l'Agence coloniale Française, ce recueil de 120 pages, édité sur beau papier couché, richement illustré par plus de 150 photographies dont la plupart inédites, a pour but de faire connaître ce que sont nos Colonies, protectorats et pays sous mandat, à tous les français qui ignorent généralement nos belles possessions d'outremer.

On y relève cette année encore les signatures si appréciées de Léon Baréty, député des Alpes-Maritimes, dans une étude très documentée sur la situation économique actuelle du Maroc, Georges Boussenot, ancien député délégué élu de Madagascar au Conseil supérieur des Colonies, qui étudie la situation de l'Afrique Equatoriale, Georges Barthélémy, ancien député, président de la Fédération nationale des anciens coloniaux, sur l'Avenir de l'Afrique Occidentale, Armand Touche, commissaire adjoint de la Réunion à l'Exposition coloniale, dans une page pleine d'intérêt sur l'île de la Réunion, terre fortunée, Ch. René-Lecler, ancien directeur des services économiques du gouvernement marocain, qui s'occupe de la Tunisie et de sa mise en valeur, François Talbun, qui nous montre la prospérité et l'avenir de l'Algérie, Ernest Outrey, député de la Cochinchine, vice-président de la Commission des Colonies qui nous fait passer une heure agréable à visiter les merveilles que renferme l'Indochine, Eugène Graeve, député de la Guadeloupe, qui s'occupe de la reconstruction de cette si fertile colonie, dévastée par le cyclone de 1928, Gratien Candace, député, qui nous transporte dans l'île magnifique de Tahiti, Maurice Rondet-Saint, directeur de la Ligue maritime et coloniale, qui étudie les relations entre la France d'outremer et la métropole, Jean Meniaud, administrateur en chef des Colonies, chef du service des bois à l'Agence générale des colonies qui nous parle dans un article d'une documentation remarquable des ressources forestières de nos Colonies, le général Raynal qui, dans une étude des plus approfondie, traite la question du développement des moyens de communication aux Colonies.

Il faut encore citer les études des sujets divers et d'actualité de Ch. Deltheil, du docteur Le Moignic, sénateur de l'Inde, du docteur Lecacheux, député de La Manche, du professeur Perrot, membre des Académies de Médecine, d'Agriculture et des Sciences coloniales, du colonel A. Diesnis, vice-président de la Fédération des anciens coloniaux, de Gaston Pelletier, directeur de l'Agence économique de Madagascar, etc.

Ce numéro, véritable encyclopédie géographique et économique de nos Colonies, est en vente à l'Exposition coloniale au stand E. 24 de l'Agence coloniale française au prix de 10 fr., dans les librairies coloniales et au bureau du journal, 17, rue Duphot à Paris.

Il est envoyé contre remboursement à toute personne qui en fera la demande ou contre envoi de la somme de 19 francs.

NOUVELLES DIVERSES
Le supplément de la *Semaine coloniale*
(*La Journée industrielle*, 21 août 1935)

Le bulletin hebdomadaire de l'Agence coloniale française a consacré son numéro spécial illustré annuel de 1935 à des études sur l'ensemble de notre domaine colonial. On y lit des articles très intéressants sur : la situation de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc, de l'A. O. F., de l'A. E. F., de Madagascar, de la Réunion, de Djibouti, de la Syrie, de l'Indochine, de nos établissements français de l'Inde, etc.

Ainsi que sur les bois coloniaux, la radiodiffusion, les liaisons maritimes de la France avec son domaine extérieur, etc.

AEC 1937/1160 — L'Agence coloniale française, 17, rue Duphot, PARIS (1^{er})
Tél. : Opéra 30-39. — R.C. Seine 29,213.

Capital. — Société anon., fondée en 1923, 500.000 fr. en 1.000 actions de 500 fr.

Objet. — Office de documentation coloniale ; renseignements économiques, commerciaux et financiers ; publicité financière et commerciale ; service de dépêches à la presse. La société publie : 1^o un journal quotidien « Agence française et coloniale » ; 2^o une revue hebdomadaire « La Semaine coloniale ».

Conseil. — MM. Alban Laibe, admin. dél. ; Auguste Raynal, G. d'Aillières, Albert Diesnis, admin.

LA GALERIE ALGÉRIENNE DE PARIS

CHARLES RENÉ-LECLERC
(*L'Écho d'Alger*, 16 janvier 1937)

FILS d'un Lorrain et d'une Lyonnaise venus très jeunes en Algérie, Charles René-Leclerc occupe une place en vue dans l'élite de la capitale. Il est, en effet, le secrétaire général du Comité de l'Afrique du Nord.

Quand il vint au monde à Tlemcen, son père était le président du tribunal de cette ville. Vieille famille de Metz, les Leclerc avaient été notaires de père en fils. Au lendemain de la guerre de 1870, le père de Charles René arrive en Afrique du Nord où il va faire sa carrière de magistrat. Tour à tour président du tribunal de Tlemcen, conseiller à la cour d'appel d'Alger, président du tribunal de Tunis, il termine sa carrière à Besançon comme président de chambre à la Cour d'appel. Le père Leclerc est mort à Paris après l'armistice.

La mère est toujours en vie. Fille d'un officier de chasseurs à pied qui avait été blessé à Solférino et à Sébastopol, elle a été élevée en Algérie. Obligé de prendre une retraite anticipée à cause de ses blessures, l'ancien officier créa d'importants domaines dans la région de Mostaganem (Pélissier et Bougirat). Ces exploitations ont été rachetées plus tard par des colons notoires de la région.

Charles René commence ses études secondaires au collège de Blida. Il les poursuit au Lycée d'Alger où il a comme professeur Louis Bertrand et Faral et au Lycée de Tunis. Il revient à Alger.

Il conserve, des professeurs de la Faculté dont il suit les cours, un souvenir reconnaissant. Il est heureux de me citer les noms d'Augustin Bernard, de Colin, de Gautier et de René Basset.

Le jeune homme manifeste pour l'étude des dispositions remarquables. Aussi décroche-t-il avec une aisance extrême tous les diplômes qu'il convoite : licence en droit, licence ès lettres, diplôme supérieur de langue arabe, diplôme supérieur de dialectes berbères. À Paris, plus tard, il complètera ses études supérieures.

Pour son service militaire, il est versé dans le génie. Il réside à Alger et à Port-Gueydon.

Aussitôt libéré, il s'installe à Tanger.

Il va pouvoir enfin connaître ce pays qui a toujours exercé sur lui un attrait particulier. On lui confie des explorations et des missions d'études. Et en même temps, la plupart des agences télégraphiques et des grands quotidiens de Paris lui demandent d'être leur correspondant. Telle est l'activité que notre compatriote mène jusqu'en 1912, année du protectorat.

Les mérites de Charles René-Leclerc commencent à être connus. Sa réputation est celle d'un homme très cultivé, fort intelligent qui, en plus, aime le travail.

Le gouvernement chérifien lui confie la première imprimerie officielle du Maroc et la direction du premier « Journal officiel ». Il le charge, en plus, de la mission de créer une direction des services économiques.

Quand, en mai 1912, Lyautey est nommé résident général, il attache tout de suite Charles René-Leclerc à son cabinet naissant. Le directeur de cabinet est Billecart. Leclerc se voit nommer, au titre du protectorat, directeur des services économiques. Pendant toute cette période, le fils de l'ancien président du tribunal de Tlemcen s'efforce de faciliter l'installation de nombreux Algériens qui ont décidé de mettre le Maroc en valeur. Ce sont des agriculteurs, des commerçants et des industriels.

Pendant la guerre, Charles René-Leclerc est tenu de demeurer au Maroc.

Puis, quand la paix est revenue, il accomplit diverses missions qui toutes donnent les meilleurs résultats. Il est chargé, notamment, d'organiser des foires et des expositions marocaines. En 1921, il quitte le fonctionnarisme marocain, mais la résidence générale continue à l'utiliser. Jusqu'en 1923, il reste chargé d'une mission économique. Cette année-là, il crée à Paris, avec le concours de quelques amis, l'Agence coloniale française.

En 1925, il se voit confier le poste de secrétaire général du Comité de l'Afrique du Nord qu'il occupe toujours. Cette fonction lui permet de reprendre ses collaborations de presse. Spécialiste des questions coloniales et nord-africaines, il donne des articles à divers périodiques de Paris et de l'Afrique du Nord.

La T.S.F. a également recours à lui et toutes les semaines, il fait devant le micro des conférences qui sont fort appréciées.

Je dois signaler également la part très grande qu'il prit à l'Exposition coloniale de 1931, où il organisa plusieurs stands.

L'activité de notre compatriote est extrême. Bien que membre de plusieurs comités et commissions qui, à Paris, s'occupent de questions nord-africaines (touristiques et économiques) il est syndic de la presse coloniale, trésorier de l'Association des rédacteurs en chef, vice-président de l'« Oasis », de la « Fédération des anciens du Maroc ». Il est membre du bureau de plusieurs autres associations de presse et, tout récemment, il a été conseiller de l'Ofalac à Paris.

Le ruban rouge qui orne sa boutonnière lui a été conféré en récompense des services qu'il a rendus à la cause marocaine et aussi à la cause coloniale.

Considéré avec raison comme un des spécialistes les plus qualifiés des questions nord-africaines, Charles René-Leclerc ne perd aucune occasion d'être utile à sa petite patrie, l'Algérie. — H. F.

Assemblée générale du Syndicat des journaux de la France extérieure*
(*La Journée industrielle*, 2 juillet 1937)

Le Syndicat des journaux de la France extérieure a tenu son assemblée générale le 29 juin. Après quelques paroles du président, M. Marius Leblond, qui félicita M. René Moulin, vice-président, promu commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, lecture fut donnée par M. de Bettex des rapports moral et financier qui furent approuvés à l'unanimité. À l'unanimité également furent réélus membres du comité MM. Laibe, de l'« Agence coloniale française », Lauvergnat, de la « Journée industrielle », Reynald, ancien sénateur, de la « Correspondance universelle ».

L'évolution du commerce des bois coloniaux au cours des derniers mois
(*La Journée industrielle*, 19 août 1937)

J'espère que le nouveau service intercolonial d'informations (dont il ne m'appartient pas encore de juger le rôle et l'utilité) permettra aux journaux coloniaux, qui ont rendu des services signalés à la cause de la France extérieure, de continuer leur bienfaisante action. Car ces journaux alimentent, en informations de la France d'outre-mer, maints organes métropolitains et je me demande comment, en province notamment, nos confrères pourraient servir les colonies s'ils ne disposaient des *Annales coloniales*, du *Courrier colonial*, de la *Presse coloniale*, du *Midi colonial*, de l'Agence extérieure et coloniale, de l'Agence coloniale française, de France—Outre-Mer, du *Monde colonial illustré*, pour ne citer que quelques organes, auxquels nous nous référons bien souvent et qui ont fait leurs preuves.

Comment, par exemple, au cours de ces deux ou trois semaines, où je suis éloigné de Paris, arriverais-je à meubler cette page si je ne recevais les feuilles coloniales et leurs suppléments ? Aujourd'hui, par exemple, j'ai sous la main « le Soudan français », édité par les *Annales*, de R. Monmaison, et cette luxueuse plaquette, sur laquelle je reviendrai, permet de se rendre compte de ce qu'est le Soudan, de ce qu'il vaut, en même temps qu'elle nous enseigne son histoire. Par ailleurs, voici le numéro spécial annuel, supplément de la *Semaine coloniale*, édité par l'Agence coloniale française, que dirige M. Laibe.

Dans ce numéro, il y a, entre autres, une étude sur l'Algérie, un article de M. Léon Baréty sur le Maroc 1937, des papiers intéressants sur l'A. O. F., le Cameroun, qui doit rester français, sur Madagascar, l'A. E. F., la Côte des Somalis, l'Indochine, l'Inde, les Etats du Levant, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, Saint-Pierre et Miquelon, la France austral, et, je m'en voudrais de ne pas les signaler, trois nages excellentes sur le rôle de la marine marchande dans nos relations avec notre empire extérieur de Maurice Rondet-Saint, le grand propagandiste de la France totale, qui vient de mourir, et à l'œuvre duquel on ne saurait trop rendre hommage.

Mais ce qui est surtout utile à nos lecteurs, ce sont les lignes qu'a consacrées M. Jean Meniaud, le spécialiste des bois coloniaux, à l'évolution du commerce des bois coloniaux en 1936 et pendant les premiers mois de 1937.

.....
Anselme Laurence.

LA FRANCE D'OUTRE-MER

L'INDOCHINE AU DEBUT DE 1937 (*Le Réveil économique*, 8 septembre 1937)

Dans le supplément de la *Semaine coloniale*, édité par l'Agence coloniale française, M. Alban Laibe a fait récemment le point de la situation de l'Indochine au début de 1937. Après avoir rendu l'hommage qui convient au gouverneur général Robin*, lequel se donna comme but « de revenir en hâte à la vie normale, en coordonnant les bonnes volontés, en s'appuyant sur les efforts de chacun pour obtenir des résultats limités à l'origine sans doute en étendue, mais précis, résistants, fournissant une base solide pour une action ultérieure... »

Grâce à la politique sage, prévoyante, vigoureuse, et basée sur une économie saine de M. René Robin, l'Indochine marquait à la fin de l'année 1936 des résultats encourageants et des progrès sensibles dans tous les domaines : économique, social et financier.

Les statistiques sont là pour le prouver. Puisque nous les avons publiées au fur et à mesure qu'elles paraissaient, on se contentera de rappeler que l'Indochine, en 1936, a

importé pour 223 millions de tissus, des automobiles en bien plus grand nombre qu'en 1935, 1.455 tonnes de cigarettes, dont 1.300 tonnes en provenance de l'Algérie, etc.

Comme toujours, le riz et le maïs ont tenu les premières places dans le commerce d'exportation. Mais il ne faut pas oublier non plus que l'exportation du caoutchouc a doublé par rapport à 1934 et qu'elle a progressé de 41 % par rapport à 1935.

Autres exportations en augmentation : le poivre .le thé, le coprah. Quant à la houille, elle a vu ses sorties augmenter de 13 % en poids et de 17 % en valeur ; elles sont passées, en effet, de 1.500.000 tonnes en 1935, à 1.700.000 tonnes en 1936, et de 67 millions de francs à 79 millions.

Au point de vue financier, la situation a été nettement assainie. « Aussi bien, écrit I M. Laibe, la solidité de la position monétaire a permis à la piastre qui, depuis janvier 1936, est stabilisée à la parité de 16 francs, de rester attachée au franc ; elle subit, de ce fait, par rapport aux devises étrangères, les mêmes fluctuations que la monnaie métropolitaine. C'est là, au point de vue du commerce d'importation, une situation favorable pour la colonie qui, sur les marchés d'Extrême-Orient, doit lutter avec la concurrence japonaise. »

S'agissant de l'œuvre sociale réalisée en Indochine, il n'y a point à insister ; les mesures les plus importantes ont été prises en faveur des travailleurs. L'assistance médicale est au-dessus de tous éloges. L'enseignement continue de se développer, et les succès obtenus au Concours général et dans les Concours les plus difficiles par les jeunes Indochinois, disent assez l'intelligence des indigènes et la valeur des maîtres, dont ils ont reçu les disciplines.

Ainsi donc, la situation de notre grande et belle colonie d'Extrême-Orient est bonne. Non. certes, qu'elle ne connaisse pas les difficultés, même politiques. Il reste beaucoup à faire dans ce pays, et la tâche du gouverneur général Brévié, qui a montré ce dont il est capable en A. O. F., n'est pas, ne sera pas toujours aisée. Mais, comme il pratique, à la manière des Reste et des Cayla, une politique essentiellement Romaine, on peut avoir confiance en lui, et nul doute que sous son égide, l'Indochine ne continue à développer sa vie économique et sociale vers une prospérité toujours croissante ».

Anselme LAURENCE.

Une mission touristique du Comité France-Orient
sera aujourd'hui à Rabat
(*L'Écho du Maroc*, 24 mars 1939)

Aujourd'hui arrivera à Rabat, venant du Riff, et M. Maillot, ancien capitaine de Comité France-Orient, dirigée par M. le commandant Volokhoff, chef de bataillon en retraite qui a pris une part active à la campagne du Riff, et M. Mailot, ancien capitaine de spahis.

Cette caravane, qui sera reçue à Rabat par M. Ory, délégué du Comité France-Orient au Maroc, est composée de ... M^{me} et M. Laibe, directeur de l'Agence coloniale française de Paris...
